



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2024

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes -
TAXE ADDITIONNELLE A LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR
FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE
RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

FOUILHAC ELODIE
70 ROCS DE LAGADET
46500 REILHAC

Vos références	Votre situation
Numéro fiscal : 801713447 00044	MONTANT DE VOTRE IMPÔT 337,00 €
Référence de l'avis : 24 46 0032653 89	
Identification de l'entreprise redevable : (33)	
N° SIRET : 801713447 00044	MONTANT A PAYER 337,00 €
FOUILHAC ELODIE	Au plus tard le 16/12/2024
ANABELLE	
Département : 46	
LOT	
Commune : 165	
LAVERGNE	
Lieu d'imposition : B105	
LE BOURG	
Numéro de rôle : 092	
Numéro d'obligation : CFE4	
Établi à la date du : 08/10/2024	
Date de mise en recouvrement : 31/10/2024	

À ce jour, vous n'avez pas adhéré à un prélèvement automatique. Vous pouvez payer le montant de votre impôt par deux moyens : en optant pour le prélèvement à l'échéance d'ici au 30 novembre 2024 minuit ou en payant en ligne sur impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement minuit (voir notice pour plus d'informations).

Vos contacts

⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace professionnel sur **impots.gouv.fr**

⇒ **Par téléphone** : pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0 809 401 401* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (horaires de la Métropole)

Et pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

⇒ **Sur place** : auprès de votre centre des Finances publiques

SIE DU LOT EQ. IFU ANTENNE CAHORS SIE DU LOT 83 RUE VICTOR HUGO

46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 33 10

Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr, espace « CONTACT ET RDV »

* (Service gratuit + prix de l'appel).

Identification de l'établissement redevable : 801713447 00044

Situation dans une zone d'activités économiques : NON

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES(1)					
1 - Valeur locative des biens passibles de taxe foncière			7 - Total des réductions (7)		
2 - Dont la valeur locative des biens concernés par la révision (2)			8 - Base après réductions (8)		
3 - Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)			9 - Imposition sur la base minimum (9)		OUI
4 - Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)			10 - Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)		<= 32 600
5 - Réduction pour création d'établissement (5)			11 - Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)		NON
6 - Réduction artisans et autres (6)			12 - Base minimum applicable (9)		1 146
Eléments de calcul (12)	Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité (13)	TSE (14)	TGEMAPI (15)
13 - Bases exonérées					
14 - dont à effet sur la CVAE (16)					
15 - Bases nettes			1 146	1 146	1 146
16 - Rappel taux d'imposition 2023			27,36 %		
17 - Taux d'imposition 2024			27,36 %	0,76700 %	0,43700 %
18 - Cotisation 2024 avant lissage			314	9	5
19 - Cotisation 2024 lissée (17)			314	9	5
20 - Total des cotisations exonérées hors frais de gestion					
21 - Total des cotisations exonérées lissé avec frais de gestion (17)			22 - dont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)		
23 - Total des cotisations 2024 lissées de la ligne 19		328	24 - Frais de gestion (18)		9
25 - Total de cotisation foncière des entreprises					337
			189 - INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (28)		337
			194 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT (lignes 25+35+47+61+69+84+95+119+154+160+175+182+188 si services)		337